

De-ci, de-là

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **24 (1936)**

Heft 481

PDF erstellt am: **25.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262371>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

IN MEMORIAM

Le Dr G. Liengme
(1859-1936)

Les hommages unanimes déjà rendus par la presse au Dr. Liengme, frappé par la mort le 5 juillet, nous dispensent de retracer ici sa carrière, toute d'énergie et de bonté, soit comme médecin-missionnaire en Afrique, soit, par la suite, à Vaumarcus, comme médecin des âmes.

Ce que le *Mouvement Féministe* a le devoir de rappeler, c'est que le Dr. Liengme, qui ne s'est jamais laissé, en rien, arrêter par les préjugés, était un suffragiste-né; son contact permanent avec les misères humaines renforça encore ses convictions. Aussi, lorsqu'il fut question de fonder un groupe suffragiste à la Béroche, fut-il le premier à répondre à l'appel et à payer de sa personne avec un entrain, un enjouement incomparables et irrésistibles. Si l'Association qui fut alors constituée n'a pas eu les destinées que promettait l'enthousiasme du début, il est impossible de croire que ce bel élan soit resté vain; pas plus que ne peut se perdre, lorsqu'il disparaît de ce monde, le rayonnement qui émanait du Dr. Liengme, toujours secondé par sa digne compagne, au cœur vaillant et généreux.

E. P.

Femmes - Démocratie - Economie

L'une de nos oratrices s'écriait, au cours d'une charmante réunion suffragiste: « Notre démocratie, la plus vieille du monde n'est pas une démocratie complète, tant qu'elle maintient les femmes dans une infériorité politique ». Il est vrai: une démocratie complète est celle à laquelle participent activement, dans l'exercice de leurs droits, tous les membres du corps social, conscients de leurs devoirs et de leurs responsabilités. C'est donc à juste titre que notre présidente se félicitait, lors de la même réunion, de voir des femmes de plus en plus nombreuses participer à la vie publique; prud'femmes, juge à la cour pénale de l'enfance, membres de la S. d. N. et des activités internationales, femmes appelées à la Commission extraparlamentaire chargée de la révision de la loi sur les Conseils de prud'hommes, « elles peuvent utilement démontrer aux hommes avec lesquelles elles collaborent, dans des cercles officiels, la valeur de cette collaboration; sans de la vie, compréhension humaine, esprit pratique... leur apport n'est pas négligeable ».

Mais il est un autre domaine où le rôle de la femme est important et même primordial c'est celui de la vie économique. Mme Posthumus van der Goot, fondatrice d'un groupe de jeunes féministes hollandaises, le disait avec raison: « Comme consommatrice, la femme possède un grand pouvoir économique, son intérêt et son devoir sont de s'unir à d'autres femmes pour réaliser tout ce pouvoir et organiser la consommation sur des bases sûres ». En effet, quand elle achète, la femme accomplit un acte important: elle dirige d'abord son ménage vers l'économie ou le gaspillage, l'organisation ou le désordre, et puis elle vote: elle vote pour tel ou tel groupe-

Rassemblement Universel pr la Paix

Secrétariat International: Mlle Rosa MANUS, La Résidence, Genève

APPEL AUX FEMMES

Nous vivons des jours assombrés par la menace chaque jour plus grande de la guerre. L'anxiété des peuples grandit et l'angoisse des mères se fait de plus en plus douloureuse. Elles tremblent à la pensée que les êtres nés de leur chair pourraient devoir subir les horreurs d'une nouvelle guerre, que les perfectionnements apportés par la science et la technique rendraient plus terrible encore que celles du passé.

Aussi, lorsque Lord Cecil et quelques personnalités animés d'un ardent esprit humanitaire lancèrent, à travers le monde, un Appel pour un "Rassemblement Universel pour la Paix", celui-ci éveilla-t-il des échos profonds dans le cœur d'innombrables femmes.

Celles-ci savent, en effet, qu'il ne suffit pas de chérir la paix, de lui rendre hommage en paroles, mais qu'il faut, pour la sauver, mener une lutte de tous les instants.

C'est pourquoi nous demandons à toutes les femmes, travailleuses manuelles et intellectuelles de la ville et de la campagne, ménagères, éducatrices, mères de familles, de tous les pays, sans distinction de milieux sociaux et d'opinions philosophiques et politiques, de collaborer par tous les moyens en leur pouvoir au succès du Congrès du R. U. P. qui se tiendra à Genève au début de Septembre 1936.

Margery CORBETT ASHBY } membres du Comité
Germ. MALATERRE-SELLIER } Exécutif du R. U. P.
Rosa MANUS, Secrétaire Internationale.

Mary A. DINGMAN, Comité pour la Paix et le Désarmement créé par les Org. féminines internationales.
Emilie GOURD, Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des Femmes.

G. DUCHÈNE } Comité Mondial des Femmes.
M. B. CATTANEO }

Clara RAGAZ, Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté.
M. Y. PRUDHOMMEAUX } Ligue des Mères et des
J. RUYSSSEN } Educatrices pour la Paix.

Marg. NOBS, Union Mondiale de la Femme pour la Concorde Internationale.

ment économique, elle encourage les tendances du profit à tout prix ou celles de l'équité économique; elle accentue le désordre social ou contribue à réaliser plus de justice sociale. Pour être une démocratie complète, notre démocratie devrait être aussi une démocratie économique dans laquelle les différents facteurs de la production et de la consommation travaillent les uns pour les autres en vue de l'intérêt général, et non pas les uns contre les autres en vue de tel ou tel intérêt particulier. Si toutes les femmes, intellectuelles ou ménagères, prenaient conscience du rôle énorme que joue dans ce domaine le moindre de leurs actes ménagers le plus petit de leurs achats, cette démocratie-là pourrait bien vite être réalisée.

Or il est des organisations économiques qui poursuivent la réalisation d'une démocratie

BUT DU CONGRÈS

Les quatre points suivants sont à la base du Congrès:

1. L'inviolabilité des obligations résultant des traités.
2. La réduction et la limitation des armements par accord international et la suppression des profits résultant de la production des armes.
3. Le renforcement de la Société des Nations pour prévenir et arrêter les guerres par l'organisation la plus efficace de la sécurité collective et de l'assistance mutuelle.
4. L'établissement dans le cadre de la Société des Nations d'un mécanisme efficace pour remédier aux situations internationales susceptibles de provoquer la guerre.

Ce que les femmes peuvent faire.

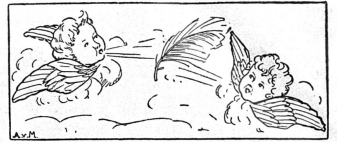
1. Organiser nationalement la coopération du plus grand nombre possible d'associations féminines en vue d'intéresser les femmes au R. U. P.
2. Participer activement au travail des Comités Nationaux.
3. Organiser avec l'aide d'autres organisations des conférences, des démonstrations, des cortèges pacifistes, etc., au moment du Congrès, et envoyer des messages au Congrès en indiquant le nombre de personnes qui soutiennent le R. U. P.
4. Utiliser aussi largement que possible la presse et la radio-diffusion pour faire connaître le présent appel, ainsi que toutes informations relatives au R. U. P.
5. Organiser des collectes, des « journées nationales », etc., pour recueillir des fonds en faveur du R. U. P.

N, D, L, R.: Pour la Suisse, le président du Comité national du R. U. P. est M. Ernest Bovet, secrétaire général de l'Association suisse pour la S. d. N., chemin du Languedoc, Lausanne.

Parmi les principales Associations féminines suisses qui ont déjà adhéré à ce mouvement, citons: l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses (prés.: Mme C. Nef, Héricourt); le Groupement suisse « Femme et Démocratie » (prés.: Mme Marie Fierz, Zurich); l'Association suisse des Institutrices (prés.: Mme Marla Schmid, Zurich); l'Association suisse pour le Suffrage féminin (prés.: Mme A. Leuch, Lausanne); la Frauenzentrale de Zurich; peut-être aussi l'Association suisse des Femmes universitaires, etc., etc.

complete, ce sont les coopératives de consommation. Et les coopératives s'ouvrent à tous, hommes ou femmes; les femmes, qui sont parmi les plus importants agents de consommation, devraient y prendre la première place; comprendre que par leur rôle, régulatrice des prix, les coopératives servent leurs intérêts de ménagères, d'organisatrices du budget familial et que par leur idéal de démocratie intégrale, de justice économique et de paix sociale, elles répondent aux aspirations féminines les plus nobles. Ce ne serait d'ailleurs que justice, car le mouvement coopératif est un des rares mouvements, qui ouvre sans préjugés aux activités féminines compétentes un large et fécond champ d'activité.

Simone PIERRE.



DE-CI, DE-LÀ

Une nonne avocate.

Plusieurs journaux américains relatent le fait suivant, qui ne manque pas d'originalité ni de piquante: une religieuse dominicaine d'une petite ville de l'Etat de Michigan, en religion Sœur Anne Joachim, vient de prêter serment comme avocate à Washington devant la Cour suprême des Etats-Unis.

Personnalité remarquable, active et intelligente, la nouvelle avocate avait débuté dans la vie comme sportive, collectionnant les coupes de championnat de tennis et les brevets de pilote aviatrice. Puis, après des études de droit à Chicago, elle entra dans les ordres, et vint ensuite à l'Université de Fribourg préparer sa thèse de doctorat en droit, dans laquelle elle analyse et compare la Constitution des Etats-Unis et notre Constitution fédérale suisse. C'est là que l'a connue une de nos amies, qui nous la dépeint comme une étudiante modeste et enthousiaste.

Il paraît certain que c'est la première fois dans l'histoire qu'une nonne plaide devant la plus Haute Cour des Etats-Unis.

Pour l'amitié internationale.

On nous prie de signaler à nos lectrices, et nous le faisons bien volontiers, les colonies de vacances organisées par l'Association française *La Paix par le Droit*, et qui voient leur succès s'affirmer chaque année. Destinées à la jeunesse de tous pays, désireuse de s'initier dans la joie des vacances aux problèmes intéressant la paix et de contribuer personnellement au développement d'une meilleure entente entre peuples différents, elles auront lieu durant l'été 1936 à Pau (Pyrénées), en Normandie, et ce qui intéresse surtout notre Suisse romande, dans le voisinage de Genève, soit dans la pittoresque ville d'Annecy.

Cette colonie-là, qui sera ouverte du 2 au 16 août prochain prévoit tout un programme intéressant de discussions, de conférences, de jeux, et d'heures de liberté, ainsi que des excursions, autour du délicieux lac d'Annecy, dans la région montagnarde qui l'entoure, et bien entendu, à Genève, pour visiter la S. d. N. et le B. I. T. La vie est très simple, très saine, le prix très modique (126 fr. franç. par semaine). Les locaux sont ceux des écoles primaires supérieures de la ville d'Annecy. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser au Secrétaire général, 8, rue Jacques Boyceau, Versailles (France).

Ce qu'il faut que l'on sache.

Nous empruntons au journal *La Solidarité* les renseignements suivants sur la criminelle destruction de produits alimentaires, destruction opérée dans le seul but de maintenir les prix de vente à un certain niveau, alors qu'il est des régions du monde où toute une population meurt de faim, et que, presque partout, même dans nos



Les femmes et les livres

Conquérantes¹

Siècle par excellence de problèmes, d'aspirations, de revendications d'ordre social et politique, le XIX^{ème} a suscité dans ces domaines-là de généreuses et vigoureuses actions, et a connu notamment une remarquable floraison de personnalités féminines dont l'influence s'est exercée souvent de façon décisive.

Mme Tasset-Nissolle vient de grouper, sous le titre *Conquérantes*, les biographies de quelques-unes de ces grandes pionnières, dont il suffit de prononcer le nom pour que s'évoquent aussitôt leurs œuvres admirables qui trouvent leurs prolongements, redoublant leurs retentissements jusqu'aux jours où nous sommes: Elisabeth Fry, que sa visite fortuite d'une prison, « vision de géhenne », amena à entreprendre la lutte pour la réforme du régime pénitentiaire; Josephine Butler, dont se réclament tous ceux qui travaillent

¹ Aux éditions « Je sers », Paris, et « Labor », Genève; 1 vol. 250 p., illustré de sept portraits, 2 fr. 75.

encore à l'abolition de la réglementation de la prostitution; Catherine Booth, incarnation du service social associé au salut des âmes presque dans les plus inaccessibles bas-fonds; Emmeline Pankhurst, la tenace agitatrice en faveur du droit de suffrage des femmes.

Si l'auteur leur a joint, cueillies au jardin de la pensée, d'autres attachantes figures dont l'influence sociale fut plus indirecte et limitée! Florence Barclay et son œuvre littéraire au caractère noble et délibérément optimiste; Katherine Mansfield « qui trouve sa mystique dans l'art, lui obéit, en accepte les dépouillements comme on répond à l'appel de l'invisible »; la contemplative Renée de Benoît dont le rayonnement s'opère au moyen de quelques pages, notes intimes, lettres, qui lui furent dictées par sa recherche, un jour après l'autre, de sa brève vie, d'élévation vers le divin — il convient, dans le cadre du *Mouvement Féministe*, de réserver une place à part à celle qui s'identifie si étroitement avec la lutte pour l'idée suffragiste: Emmeline Pankhurst.

Née en 1858, à Salford dans le Lancashire, Emmeline Goulden a épousé très jeune Richard Marsden Pankhurst, docteur en droit, avocat au barreau de la région, acquis aux idées du parti radical, qui dut son nom, à l'aube du XIX^{ème} siècle, à ses réclamaions de réforme « radicale » du régime électoral. Pankhurst a une grande activité politique; il initie sa femme à la vie publique, la forme à ses conceptions politiques et sociales. Celles-ci s'inspirent du plus large humanitarisme. « Aider les opprimés, combattre l'injustice », programme qui peut prendre force de religion et qui se traduit encore

pour Pankhurst en cet autre principe: « l'obligation de travailler pour autrui ». La destinée de sa femme devait en être fortement marquée.

« Elle se dévoua d'abord, avec l'ardeur et la fougue qui lui sont propres, aux campagnes politiques de son mari. Or ne voit-on pas son petit chapeau de paille rose? il a fini par devenir célèbre. Elle se tient sur l'estrade, veille à la bonne tenue des meetings. Sa grâce, son joli visage aux yeux de violettes lui valent une immense popularité. Le succès la grise un peu; d'autre part elle fait preuve de courage, elle ne se lasse pas de se dépenser pour autrui ».

Bientôt le ménage, doté de quatre enfants, quitte la région de Manchester pour se fixer à Londres où il pourra élargir son action politique. Le suffrage des femmes n'a pas de plus actifs champions. Mais, l'idée de l'émancipation féminine, vaillamment défendue depuis bien des années par d'ardentes apôtres, subit à ce moment un temps d'arrêt. Une manœuvre de Gladstone, alors au pouvoir et hostile de toujours à la participation de la femme à la vie politique, a fait échouer un amendement concernant le vote féminin (1884-1885). Pendant des années, toutes les tentatives sont vouées au silence ou au ridicule. Lancé par un journaliste, le mot *suffragette*, « au parfum vaguement parisien », fait alors fortune. Pour avoir plus de poids, les sociétés féminines fusionnent en un seul grand groupement: *l'Union nationale pour le suffrage des femmes*, que préside Mrs. Henry Fawcett. Mais jusqu'en 1903 rien ne laisse entrevoir, soupçonner même, le moindre succès. Les lourdes plaisanteries continuent à avoir cours, le parti libéral, auquel ont adhéré les Pankhurst

et la grosse masse des suffragistes, s'est lassé et a rayé de son programme le suffrage féminin.

Puis une force nouvelle prend corps: *l'Independent Labour Party* (parti travailliste indépendant) dont un des députés se déclare prêt à soutenir les revendications des femmes aux Communes. Mais, de la tribune grillagée réservée aux femmes, Emmeline Pankhurst assiste à l'obstruction que l'opposition renforcée fait jouer systématiquement contre le *Bill*. Elle sort, vibrante de colère et d'indignation, improvise dans la rue une réunion où elle dénonce la faillite des anciens procédés de revendication. Elle veut une organisation féminine plus active plus vigoureuse, plus rapide dans ses décisions, attire à elle la majorité des militantes dont elle forme *l'Union politique sociale des femmes* qui allait inaugurer la lutte héroïque et connaître la célébrité sous les initiales W. S. P. U.¹

La W. S. P. U. est désormais partout, déclenche partout l'offensive. A toutes les réunions électorales se glissent ses envoyées qui pratiquent toujours la même tactique: « l'interruption calculée. En sont victimes entre autres Sir Edward Grey, M. Asquith, qui ont oublié leurs promesses faites aux suffragistes, Lloyd George, Winston Churchill, arrêté une fois dans son discours par des cloches de pâtisseries ambulants apportées en nombre dans la salle. Et toujours se déroulent au moyen d'un défilé automatique des drapeaux qui portent ces mots: *Vote pour les femmes*. Jusque dans les salons s'impose l'obsédante formule, brusquement déployée par d'élégantes mondaines. Dans la rue, où ne la voit-on pas? sur les co-

¹ Women's Social and Political Union.

pays civilisés, une partie de la population souffre de sous-alimentation:

France: Les décrets-lois sur l'assainissement des marchés du lait avaient décidé la mort de 286.000 vaches.

— Les 20.000.000 quintaux de blé que la récolte de 1934 avait laissés en surplus ont été rachetés aux paysans pour être dénaturés, au bleu de métylène dans les usines.

Angleterre: A Londres, 25.000.000 kilos de viande ont été détruits officiellement en 1934 pour assainir le marché.

Etats-Unis: En un an, on a tué et incinéré à New-York 6.200.000 porcs et 220.000 truies.

— Le programme des emplacements de maïs a exigé dans le même laps de temps la destruction de 2 millions de tonnes.

— A Los Angeles, 200.000 litres de lait sont jetés chaque mois aux égouts.

Et l'on affirme que des fermiers américains de leur côté inondent les routes avec du lait non employé, que des cheminots brésiliens chauffent les locomotives avec du café...

Les femmes et la Société des Nations

(Suite de la 1^{re} page.)

Comité d'Entente et droit au travail

Bien qu'avant un caractère privé, le Comité d'Entente des grandes organisations internationales, qui vient de siéger à Genève les 6 et 7 juillet, est en relations trop étroites avec la S. d. N. pour que nous ne signalions pas sous cette rubrique ses travaux à nos lecteurs. Et d'autre part, les organisations internationales purement féminines sont nombreuses qui y ont adhéré, de même que des organisations mixtes: aussi comptait-on l'autre jour bien des femmes parmi les déléguées, qui représentaient notamment l'Alliance Internationale pour le Suffrage, le Conseil International des Femmes, la Fédération Internationale des Femmes Universitaires, l'Alliance universelle des Unions chrétiennes, l'Union catholique internationale de Service social, la Ligue internationale des Femmes catholiques, etc.

Si le but essentiel de ce Comité d'Entente est de favoriser les études en commun des groupements qui s'intéressent à l'éducation de la jeunesse dans un esprit de paix, ainsi qu'à l'organisation de la paix elle-même, ceci ne l'empêche pas de faire à l'occasion des incursions dans d'autres domaines et de s'attaquer à d'autres problèmes. C'est ainsi qu'il s'est occupé de très près, l'an dernier, de l'obsédante question du chômage de la jeunesse, et qu'il avait mis à l'étude cette année-ci la question du chômage des jeunes intellectuels. Celle-ci a été discutée longuement et de façon fort intéressante dans la session de Genève, sur les bases d'un rapport, présenté par le R. P. Dubois, aumônier de l'Association des étudiantes catholiques de la Faculté de pharmacie de Paris, rapport qui, bien que très fouillé, n'avait pas laissé de susciter une certaine inquiétude parmi les organisations féminines. Celles-ci estimaient, en effet, que ce rapport d'une part tenait complètement à l'écart les chômeuses intellectuelles et ne se préoccupait que de la situation des chômeurs intellectuels, et d'autre part ne se prononçait pas avec la vigueur nécessaire contre les sempiternels remèdes toujours proposés contre le chômage masculin, comme s'ils pouvaient l'endiguer: la réglementation du travail de la femme

mariée, et la limitation de l'accès des jeunes filles aux études supérieures. C'est ce qui fut signalé, dès le début de la discussion, par la représentante de l'Alliance Internationale, et il lui est permis de dire ici que, rarement, elle avait rencontré un Comité mixte, donc composé d'hommes et de femmes, aussi pleinement pénétré qu'elle-même des principes qu'elle défendait. Non seulement le R. P. Dubois lui donna entière satisfaction par des déclarations catégoriques sur ces points brûlants, non seulement le représentant de l'Entente universitaire internationale et celui de la Fédération internationale des professeurs de l'enseignement secondaire s'associèrent à ses remarques, mais encore une résolution fut votée en ces termes:

Le Comité d'Entente, considérant que la femme a, comme l'homme, droit au libre développement de ses facultés, et que le droit au travail est celui de tout être humain, déclare que les considérations et vœux qui suivent concernent également les deux sexes.

pour être transmise avec les conclusions et vœux du Comité d'Entente à la Commission de Coopération intellectuelle de la S. d. N.

D'autres questions intéressant aussi les organisations féminines furent encore traitées au cours de ces séances, sous la présidence à la fois cordiale, spirituelle et entraînée de Mgr Beaupin, de l'Union catholique d'études internationales. Citons notamment les relations entre l'Orient et l'Occident, qui forment la base de plusieurs de nos Congrès, le Service social dans ses relations avec la paix, présenté par un excellent rapport de M^{lle} Butilard (Paris), l'influence de la presse pour la paix, question posée par M. le professeur Ruysen et un représentant de l'Union chrétienne de jeunes gens, une revue synthétique des divers Congrès internationaux qui se sont tenus au cours de ces dernières années, des renseignements de première main fournis par des membres du Secrétariat sur la propagande pour la S. d. N. par le film, la Radio, le journal, le tract, etc. Toute coopération organisée pour la paix est excellente, et nécessaire en ces temps-ci plus que jamais. Aussi nos lecteurs apprendront-ils avec plaisir que, sur l'initiative de M. le professeur Pierre Bovet (Genève), un Comité d'Entente suisse, sur les mêmes bases que le Comité International auquel il se rattache, est en voie de création.

E. Gd.

Le droit des femmes aux emplois civils

Les Françaises viennent de remporter une victoire de grande importance devant le Conseil d'Etat: le principe du droit à l'accèsion à des emplois civils leur a été reconnu.

Un décret de 1926 reconnaissait aux femmes le droit de concourir pour l'emploi de rédactrice à l'administration centrale du ministère de la guerre. Mais le 15 août 1934, un autre décret écarta entièrement les candidatures féminines et supprima tout espoir d'avancement pour les rédactrices déjà en fonctions. Plusieurs d'entre elles se sont pourvues devant le Conseil d'Etat contre ces dernières dispositions, invoquant l'égalité devant la loi, soutenant que, pour l'accèsion à un emploi public, tout règlement faisant une distinction entre les

candidatures masculines et les candidatures féminines serait entaché d'abus de pouvoir.

Conformément aux conclusions de M. Latournerie, commissaire du gouvernement, le Conseil d'Etat a rendu un arrêt faisant droit aux revendications des femmes, reconnaissant en termes exacts et précis que les femmes ont l'aptitude légale aux emplois dépendant des administrations centrales des ministères. Une réserve est cependant faite pour le personnel du ministère de la guerre. Cette importante décision supprime toute contestation sur le droit des femmes de concourir à tous les emplois civils de l'Etat.

« Il serait paradoxal, a dit M. Latournerie, commissaire du gouvernement, de poser en principe l'aptitude des femmes aux emplois publics au moment même où elles viennent d'avoir accès à des fonctions gouvernementales, c'est-à-dire à la direction même des services. »

(D'après le Temps.)

Les femmes et la vie publique

Deux femmes députées en Australie occidentale.

Nous sommes très heureuses d'apprendre que, lors des récentes élections à l'Assemblée législative de l'Australie occidentale, deux femmes ont été élues: Miss May Holman, qui représenta une fois les femmes de son continent à l'Assemblée de la S. d. N., et Mrs. Cardell Oliver, qui fut déléguée au Congrès suffragiste international, l'an dernier, à Istambul.

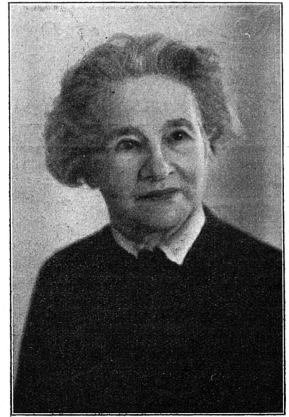
Les femmes parlementaires en Australie étant, pour des raisons inexplicables et inexplicables, des oiseaux rares (il n'en a malheureusement jamais siégé aucune à la Chambre de l'Etat fédératif), nos félicitations sont tout spécialement chaudes et cordiales.

(D'après Jus Suffragii.)

Quand les hommes font seuls la loi

Dans le canton de Vaud vient d'entrer en vigueur une nouvelle loi sur la police du commerce dont le besoin se faisait vivement sentir, tant pour diminuer les abus du colportage, dont souffrent tout particulièrement les ménagères, que pour restreindre la concurrence déloyale. C'est ainsi que des prescriptions nouvelles et sévères ont été édictées pour régler les ventes au rabais.

Mais... ce sont des hommes qui ont élaboré la loi, et si le législateur a, paraît-il, consulté les associations de commerçants, il n'a pas consulté les acheteuses. L'article 50 et suivants de la loi fixent les périodes de ventes au rabais; aussi, par décision du 26 juin dernier, le département de Justice et Police a-t-il déterminé les dates des diverses ventes au rabais pour cet été, fixant du 1^{er} au 15 juillet les ventes pour le commerce de modes. Bon. Mais il a fallu spécifier encore ce qu'on entend par « commerce de modes ». Et l'on a vu dans tous nos journaux la signature d'un grave conseiller d'Etat, M. J. Baup, un article spécifiant que « commerce de modes », cela signifie: « chapeaux de dames et de fillettes ». Ce n'est pas tout à fait ce que



Cliché Mouvement Féministe

M^{lle} Marie BEELI

la doyenne des féministes suisses et la fondatrice de la Section de Davos de la Société d'Utilité publique.

nous, femmes, et ce que la branche intéressée entend par « commerce de modes ».

Mais il y a mieux: l'arrêté fixe du 15 au 30 juillet les ventes pour les autres commerces, c'est-à-dire les robes, pour ce que nous appelons, nous, la mode. Dès le 15 juillet, c'est-à-dire juste au moment de partir en vacances, alors que l'on aime à faire ses achats avant de préparer ses malles. Le 15 juillet, c'est-à-dire, pour les Lausannois, le lendemain de la Fête du Bois, qui est la fête des écoliers, que, pour ce jour-là, les mamans habillent de neuf.

La politique ne concerne pas les femmes. Mais il se trouve aujourd'hui que la politique, c'est aussi les ventes de soldes.

S. B.

L'Assemblée de Davos de la Société d'Utilité publique des femmes suisses

(29 et 30 juin 1936.)

Réunies à l'Hôtel Central, les déléguées furent cordialement accueillies dès le 28 juin au soir, non seulement par la présidente centrale, M^{me} Schmidt-Stamm (Saint-Gall), mais encore par la présidente de la Section de Davos, M^{me} Bauer, et surtout par la toujours vivante et active fondatrice de cette Section, et certainement la doyenne du féminisme suisse: M^{lle} Marie Beeli, qui porte allègrement ses 85 ans.

A cette réunion familière égayée de productions, succéda le lendemain matin une visite officielle — toute indiquée, puisque la Société d'Utilité publique a institué une Commission de lutte antituberculeuse — aux célèbres sanatoria zuricois de Clavadel. Situés dans une vallée abritée, baignée de soleil, ces vastes bâtiments (dont l'un relève de *Pro Juventute*) sont installés suivant les préceptes les plus modernes de la médecine et de l'hygiène: salles d'opération, chambres de

de mort, puis lui fait réintégrer la prison quand sa santé s'est améliorée, et ainsi de suite. D'autre part, en nourrissant de force les récalcitrantes, on cause la mort de plusieurs d'entre elles, d'autres sont rendus infirmes. Emmeline Pankhurst, dangereusement malade, dirige la lutte de son lit d'hôpital, sa fille Sylvia se fait transporter à une réunion sur une civière. L'excès de la répression fait oublier l'excès des attaques suffragistes.

En sortant de prison, Emmeline Pankhurst, dont on sollicite la visite, se fait acclamer aux Etats-Unis. On l'arrête à son retour, sous prétexte que sa peine n'est pas entièrement purgée, et elle commence sa douzième grève de la faim. « Chaque épreuve agit sur elle comme un coup d'épée. La cause la possède jusqu'aux moelles. A quoi, d'ailleurs, pourrait-elle encore se prendre? En 1898, elle a perdu son compagnon de vie, celui qui l'a aimée, réveillée à elle-même, formée pour le combat. Dans le vide créé par ce départ, l'âme insatiable tournoie, telle un oiseau dans la tempête, ne se plaçant qu'au vacarme des éléments et aux grands coups de vent du large ». Mais tant de sacrifices paraissent se produire en vain; par moments les volontés chancelent et doivent être affermisses en multipliant les réunions et les cortèges, en instituant une agitation constante, en renouvelant les attaques contre le gouvernement qui se débat à ce moment dans les difficultés irlandaises.

La guerre éclate. Alors, avec la même ardeur que pour la défense de leurs droits, les femmes se dévouent dans les ambulances, les hôpitaux, les usines, les services publics. Emmeline Pankhurst « épouse la cause nationale comme elle

ches, les parapluies, les trottoirs. Un bateau la promène ironiquement devant Westminster. Mais les militants passent parfois à des démonstrations moins anodines. Cachées dans les cheminées, les décors de théâtres, elles pénètrent ensuite par effraction dans les lieux de réunion d'où il leur arrive de se faire chasser par les jets d'eau des pompiers. Les hommes politiques se mettent à les redouter. Un journal écossais, la veille d'une réunion organisée par lord Haldane, à Edimbourg, observe: « Croyez-vous que le ministre soit préoccupé des manœuvres du parti adverse? Que nenni... Il a en tête une seule idée: Que vont inventer les suffragistes? »

En 1906, déçues d'une entrevue avec Campbell-Bannerman, chef du cabinet, qui aboutit au sempiternel conseil: attendre, et déçues plus encore du discours du Trône qui ne contient aucune allusions aux revendications suffragistes, les troupes féministes se rebellent et pratiquent dès lors systématiquement la violence. Emmeline Pankhurst les mène en masses compactes devant le Parlement à l'ouverture de la session d'automne, fait passer la question: « Le gouvernement envisage-t-il l'introduction d'un projet de vote pour les femmes? Au « Non » qui leur vient en retour, les militantes attaquent, forcent les grilles de toutes parts. Elles sont rudement contues par la police, renversées, saisies par les cheveux, jetées dans la prison de Holloway. En chef et en apôtre Emmeline Pankhurst prend sur elle les responsabilités. « Que réclament ses partisans qui ne soit juste? Elle est dans la tradition d'une nation civilisée à gouvernement libéral et parlementaire, qui considéra toujours les droits de la personne comme sa-

crés. Ce que la W. S. P. U. a inscrit à son programme, ce n'est point la guerre des sexes, mais l'amélioration du sort de la femme, la protection de l'épouse et de la mère, la participation à la grâce du bien commun — *commonwealth* — qui est le patrimoine de tous. Faire de ce monde une terre meilleure, quelle plus noble vocation? La cause a déjà des apôtres elle aura, s'il le faut, ses martyrs ».

On fait passer les prévenues par le bain réglementaire dont l'eau, que le règlement, par contre, ne dit pas de changer, est couverte d'une croûte de crasse, on leur fait endosser l'uniforme de bure timbré de deux fleches noires, complété de gros bas sans jarretières qui retombent sur les chaussures, d'un tablier et d'un bonnet à carreaux bleus et d'un mouchoir qui doit servir un mois. Les cellules sont obscures, sans air, munies d'un lit de planches, la nourriture consiste chaque jour en un gruau clair, du pudding à la graisse, deux fois par semaine des pommes de terre.

A leur sortie les détenues émeuvent l'opinion par leurs révélations sur le régime des prisons, organisent à Londres et ailleurs des défilés qui croissent en ampleur. Le gouvernement continue à leur opposer un silence dédaigneux. L'agitation s'accroît et, en 1908, s'installe à demeure autour du Parlement. Les ministres sont traqués, l'accès des couloirs de la Chambre est interdit aux femmes; vingt suffragettes réussissent à pénétrer dans une démenageuse « nouveau Cheval de Troie ».

1910, avec les libéraux au pouvoir, est marqué par l'échec du Comité dit de conciliation qui s'était formé au sein du gouvernement et auquel

les suffragistes avaient fait confiance pour étudier leur situation. Lloyd George et Asquith en sont responsables. La riposte fond comme la foudre: Emmeline Pankhurst et ses adeptes s'arment de cailloux pour briser les carreaux du ministère de l'Intérieur, des bureaux de postes et autres bâtiments officiels. Un papier enveloppe chaque pierre: *Vote pour les femmes*. Il y a pour plusieurs millions de dégâts mais les accidents de personnes ont été soigneusement évités. Les manifestantes vont en prison, Emmeline Pankhurst pour la quatrième fois. Elles font la grève de la faim avec tant de persévérance que le gouvernement, inquiet de la tournure que prennent les événements, préfère libérer les obstinées qui vont à la mort.

Un nouveau torpillage d'Asquith fait sombrer l'amendement qui est présenté aux Chambres. C'est la ruine de près d'un siècle d'efforts. Nouvelle riposte: le feu est mis — au mépris du la peine de mort — à la propriété du ministre Lewis Harcourt, à un théâtre où devait parler Asquith; des monuments, des œuvres d'art, des tableaux sont mutilés, lacérés; période de violence farouche, qui soulève les critiques et dont le souvenir n'est pas oublié. Compromet-on la cause par ces moyens brutaux? Du moins ne laisse-t-elle plus personne indifférent et comme il s'attache beaucoup d'abnégation, de mépris du danger et de désintéressement à ces manifestations passionnées, on admire aussi. On admire plus encore en présence des traitements barbares qui supportent les grévistes de la faim. Le gouvernement a édicté son fameux décret dit « du chat et de la souris » par lequel il installe à l'hôpital, sous surveillance, la détenue en danger